

Paris, le 23 octobre 2009

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2009**  
**MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Les Actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire qui se tiendra le :

**Mardi 10 novembre 2009 à 15h**  
**30 avenue Kléber – 75116 PARIS**

L'avis de convocation a été publié au BALO le 23 octobre 2009. Il y est précisé que la 16<sup>ème</sup> résolution et une disposition du projet de statuts sous forme de société anonyme ont été modifiés (\*).

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout Actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout Actionnaire peut en prendre connaissance au siège pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

A propos de Foncière Développement Logements :

Foncière Développement Logements, détenue à 38,2% par Foncière des Régions, est une SIIC (société d'investissements immobiliers cotée) spécialisée dans la détention d'actifs résidentiels. Présente en France et en Allemagne, elle détient un patrimoine valorisé de 3,4 Mds€ (en juin 2009).

Foncière Développement Logements, présidée par Bertrand de Feydeau, est dirigée par Thierry Beaudemoulin. Foncière Développement Logements est cotée sur Euronext Paris, ISIN : FR0000030181, MR-Compartment B.

Contact :

Marjolaine Alquier, Secrétaire Générale

[marjolaine.alquier@fdr.fr](mailto:marjolaine.alquier@fdr.fr)

Tél. : 01 58 97 51 60

Retrouvez ce communiqué sur [www.fdlogements.fr](http://www.fdlogements.fr) dans la rubrique Finances / Informations réglementées/Communiqué précisant les modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale

(\*): Consultez l'ordre du jour et les projets de résolutions sur le site internet de FDL dans la rubrique : Finances / Espace actionnaires et investisseurs / Assemblées Générales : documentation